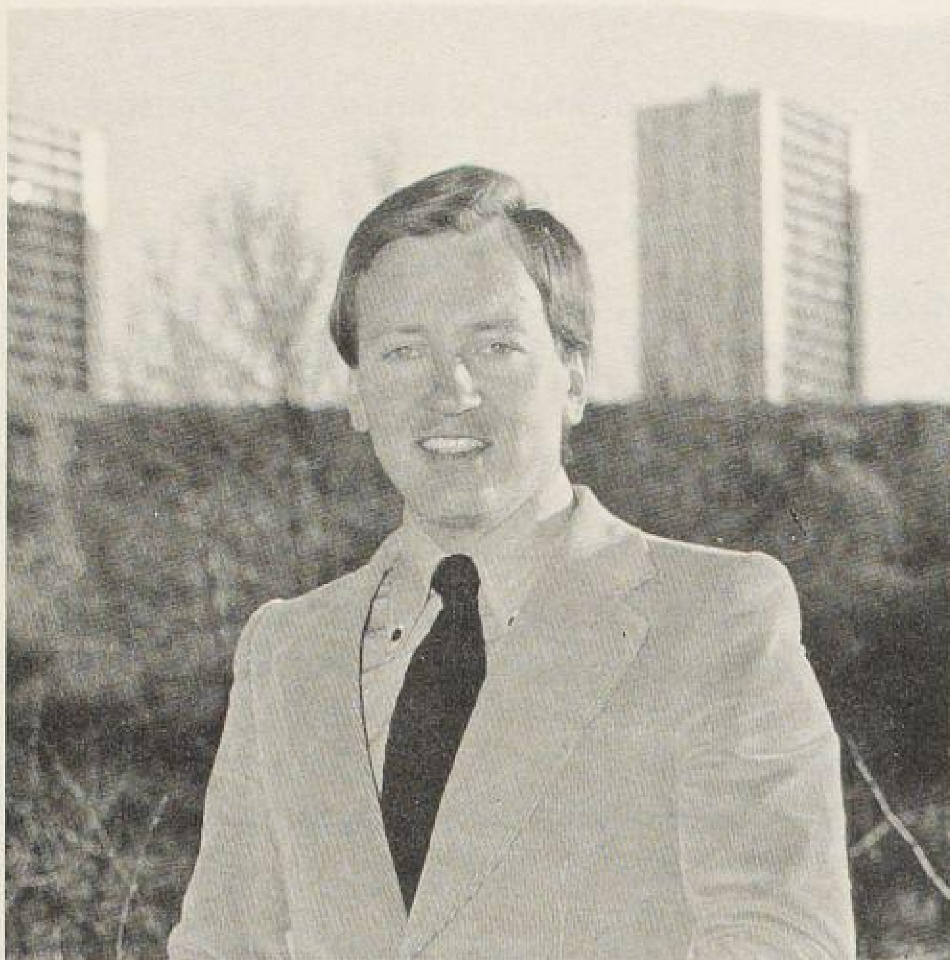


République Française — Département de l'Hérault
Elections législatives de mars 1978
2e circonscription Montpellier/Lodève

J.-JACQUES PONS MAJORITÉ

Union pour la Démocratie Française
Parti Républicain, Centre des Démocrates Sociaux
Parti Radical, Mouvement des Démocrates Socialistes
Indépendants Paysans

UN ELU RESPONSABLE

Jean-Jacques PONS est né il y a 30 ans à Montpellier d'une famille liée au monde agricole. Marié, il est père de 2 fils âgés de 2 ans et de 5 ans.

Il a obtenu plusieurs diplômes juridiques et économiques à l'issue de solides études universitaires.

A 22 ans, il devient **avocat** et se crée une place de choix dans sa profession.

A 23 ans, il est élu **conseiller municipal de Montpellier** dans l'équipe de **F. DELMAS** qui,de 1971 à 1977,lui confie d'importantes responsabilités au service des Montpelliérains notamment la délégation des travaux publics.

Il est le plus jeune conseiller municipal d'une ville française avant de devenir le benjamin du conseil général.

A 26 ans, en septembre 1973, il est élu **conseiller général**. Réélu en mars 1976, il est **vice-président de la commision des travaux publics** et se consacre à la situation économique et sociale.

Membre du bureau national de la fédération des Associations d'élus locaux, secrétaire national de l'une des principales formations de la Majorité, Jean-Jacques PONS est un élu dévoué qui a fait ses preuves, un homme neuf et une personnalité prise au sérieux qui a l'audience nécessaire pour assurer le renouveau de l'Hérault.
Candidat pour le soutien de l'action du Président V. GISCARD D'ESTAING et des objectifs du Gouvernement de R. BARRE, Jean-Jacques PONS : c'est **le bon choix pour l'Hérault, le choix efficace pour le succès de la Majorité**.

UN BILAN POUR LA FRANCE

La FRANCE a profondément évolué pendant la Ve République.
L'action au service des Français a atteint les principaux domaines : l'économie, la santé, le travail, la justice, l'éducation, les problèmes sociaux, l'agriculture, le commerce et l'artisanat, la qualité de la vie.

Elle a attaqué la crise économique internationale pour permettre le redressement qui s'amorce.

Elle a pris en considération les difficultés de toutes les catégories sociales : les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les rapatriés dont l'indemnisation reste à parfaire.

Notre pays est devenu une nation forte, qui supporte la compétition par ses équipements : les autoroutes, les télécommunications, les logements, les équipements sociaux et scolaires.

Ce fut possible parce que nous sommes indépendants, que nous bénéficions d'institutions efficaces et d'une diplomatie ouverte assurant le rayonnement de la France.

Les objectifs d'action que propose la Majorité vont dans ce sens.

DES OBJECTIFS POUR DEMAIN

Une solidarité plus grande, compatible avec notre société de liberté, est nécessaire pour assurer :

— **la sécurité des Français** en maîtrisant la violence, le chômage, la maladie, les risques de la vie moderne. La sécurité de l'emploi justifie une politique hardie de lutte contre le chômage promouvant la création d'emplois, l'adaptation des hommes à l'évolution de la société, revalorisant le travail manuel.

— **la solidarité entre les Français**,qui doit sauvegarder la famille grâce aussi bien aux prestations familiales qu'au quotient familial. et s'ouvrir aux aspirations des femmes auxquels depuis 1974, des droits propres à les protéger ont été réconnus.

Cette solidarité inspire la volonté de la Majorité et répond aux exigences de justice sociale par des mesures précises pour :

- **les personnes âgées** ,avec des ressources décentes résultant, dans un premier temps, de la fixation du minimum social à 30 F et de l'extension de l'allocation logement.
- **les handicapés** par une action permettant leur réintégration dans la vie quotidienne.

— **l'affirmation d'une nouvelle qualité de vie**,respectant les droits des consommateurs, restaurant la nature dont le développement industriel ou urbain ne doit pas nous déposséder,tant la sauvegarde du milieu naturel est indispensable à l'amélioration du cadre de vie, ouvrant la culture sur la vie pour en faciliter l'accès à chacun.

— **défendant notre liberté** menacée par l'idéologie socialo-communiste et en premier la liberté de l'enseignement dans le respect des consciences.

Ces objectifs peuvent nous permettre de demeurer :

— des citoyens libres et protégés face à l'administration,
— des Français bénéficiant du progrès économique par un développement régulier de notre économie, une pause des charges sociales et fiscales, l'encouragement aux créations d'entreprises dans une économie de concurrence axée sur un commerce et un artisanat encouragés et des exploitations agricoles à responsabilité personnelle.
— des hommes et des femmes solidaires par la justice et le progrès social.

LE REFUS DE L'ÉCHEC SOCIALO-COMMUNISTE

Les propositions de la Majorité sont précises, sérieuses, chiffrées.
C'est l'évolution vers le progrès.
A l'inverse, la démagogie socialo-communiste débouche sur une société de contrôles et de contraintes qui restiendra notre liberté individuelle par le contrôle du placement des salariés, celui du lieu d'implantation des logements, le contrôle des travailleurs sur l'entreprise, le contrôle des investissements, de la distribution du crédit...

La société qui sortirait de l'application du programme commun serait une société de bureaucratie oppressante avec des conséquences incalculables sur le délabrement de l'économie nationale et par voie de conséquence sur notre niveau de vie.

Les propositions les plus alléchantes : créations de 500 000 emplois par an, construction de 600 000 logements sont, aux dires unanimes des experts, irréalistes et non chiffrés. Elles détournent l'espérance de ceux qui pourraient y croire. Elles préfigurent la désillusion parfois violente qui suivrait pour eux l'arrivée de la gauche socialo-communiste au pouvoir. Elles nous conduisent directement vers l'échec aggravé par l'impuissance et l'incapacité des partenaires à s'entendre, tant sur un programme précis que sur les ministères, revenant au parti communiste.

Elles nous conduisent directement vers l'échec aggravé par l'impuissance et l'incapacité des partenaires à s'entendre, tant sur un programme précis, que sur les ministères, revenant au parti communiste.

Un tel échec ne peut être accepté.

Les nationalisations excessives, l'autogestion généralisée, la limitation des libertés, les offices fonciers cantonaux qui auraient la main mise sur l'agriculture, sont un modèle à rejeter.

LE SERVICE DE LA REGION

L'action de J.J. PONS, député, concernera directement les problèmes régionaux qu'il traitera sur place avec son suppléant Bernard NADAL qui est au contact direct de la réalité comme viticulteur, responsable agricole et maire de Lauret.

D'autres méthodes, d'autres propositions, sont en effet nécessaires pour assurer le renouveau de notre département, dominé depuis 33 ans par la coalition socialo-communiste. Il s'agira d'actions différentes de celles de notre actuel député M. SÉNÈS, dont le travail législatif s'est limité à une proposition de loi sur l'admission d'un cépage pour les vins doux, la protection d'une variété de jus de fruits ou sur la qualité des truffes de la Vallée du Rhône.

Une autre dimension est nécessaire :

— **pour sauvegarder la viticulture méridionale** en imposant une loi unique pour tous les viticulteurs. A défaut de la suppression généralisée de la chaptalisation, elle permettra aux viticulteurs méridionaux d'être à égalité et de pouvoir recourir au sucrage pour s'assurer un revenu décent. La politique de qualité qui s'impose justifiera une limitation des rendements à l'hectare (autour de 100 hecto) et une interdiction de chaptaliser les vins inférieurs à 9° pour éviter toute surproduction néfaste. De même, le régime des retraites agricoles est à reconsidérer.
— **pour défendre les productions** fruitières, maraîchères, arboricoles, celle des raisins de table, les ressources de l'économie montagnarde et de l'élevage.

— **pour développer l'arrière-pays** et mettre en valeur ses ressources touristiques

Avec l'Union pour la Démocratie Française : parti républicain, centre des démocrates sociaux, parti radical, mouvement des démocrates socialistes,

Soutenez l'action du Président V. GISCARD D'ESTAING,

Assurez le succès de la Majorité par un vote efficace pour

Jean-Jacques PONS
Conseiller Général

Bernard NADAL
Maire de Lauret



Faites le bon choix pour l'Hérault.

L'engagement de Bernard NADAL comme suppléant confirme la volonté de renouveau et de défense de la viticulture.
Bernard NADAL est né il y a 30 ans à Claret, viticulteur à Lauret et à Valflaunès, il exploite une propriété familiale et exerce d'importantes responsabilités dans le monde agricole et au sein de la coopération, en tant que responsable à la cave coopérative de Valflaunès et dans un important groupement de producteurs.
Maire de Lauret depuis un an, il est l'un des plus jeunes maires de FRANCE.

Imprimerie DÉHAN - Typo-Offset - 34000 Montpellier